vue dans ses opérations ou speculations quelconques, et il doit la chercher jusque dans les moindres détails de son entreprise. Cette conservation repose en grande partie sur ses connaissances théoriques et pratiques, son habileté à conduire ses opérations, sa prudence à se couvrir des risques que courent ses capitaux, son intelligence et son infatigable activité. A cette importante matière viennent se rattacher toutes les questions d'administration et de pratique qui constituent l'exploitation d'un domaine; en un mot, *la conservation et l'accroissement annuel du capital de roulement doit être l'unique tendance et le but constant de toute entreprise agricole.*

On peut *dissiper son capital de roulement* de tant de manières diverses que nous n'oserions pas tenter d'en faire une énumération même imparfaite. Ainsi, un entrepreneur qui fait exécuter des travaux qui ne sont pas productifs d'utilité ou à contre-saison, celui qui paie des travaux à un prix plus élevé que leur valeur courante ou réelle, ou qui emploie un mode dispendieux de travail, dissipe son capital de roulement. Il en est de même de ceux qui laissent chômer leurs agens ou leurs attelages, ou qui par négligence perdent une portion ou la totalité de leurs récoltes, ou laissent gaspiller des matières premières; de ceux qui achètent sans discernement, et à des prix ruineux, ou qui permettent l'introduction d'abus graves qui dévorent en pure perte une portion du capital de roulement, tel qu'un nombre superflu de serviteurs ou d'animaux de travail, des habitudes de paresse parmi les agens, ou enfin qui ne répriment pas le luxe inutile qui s'introduit dans leur ménage, etc.

Le capital de roulement étant destiné à alimenter tous les services organisés, il importe beaucoup qu'il soit *distribué entre eux proportionnellement à leurs besoins.* Cette répartition, si on ne veut pas s'exposer à faire languir un service aux dépens des autres, doit être faite à l'avance et au commencement de chaque année agricole.

Pour opérer cette répartition, on dresse avant la fin de l'année *un budget*, ou *bilan provisoire et général* de toutes les dépenses qui seront nécessaires pour mettre en activité chaque service en particulier ou pour dépenses générales et de toutes les recettes sur lesquelles on est en droit de compter terme moyen dans le cours de l'année. Dans ce budget on fait d'abord figurer toutes ses dettes passives; on y ajoute pour chaque service un état des frais pour intérêts de capitaux, entretien, renouvellement, améliorations ou assurance ou pour salaires, et on y joint tous les frais généraux qui ne pèsent sur aucun service en particulier. On fait de même, ensuite pour toutes les dettes actives, pour les récoltes en magasin ou en espérance, en évaluant approximativement les récoltes qu'on recueillera dans l'année ou les bénéfices qu'on pourra espérer des spéculations qu'on entreprendra. Cela fait, on rapproche les deux résultats et s'ils ne coïncident pas, on modifie celui des dépenses en faisant porter également sur tous les services ou sur les services les moins importans, ou qui ont le moins besoin d'améliorations et de secours, l'excès de celles-ci sur les recettes, afin d'arriver à une balance exacte entre les deux sommes.

Dans le cours de l'année et suivant les besoins du service, on est souvent obligé d'apporter des modifications aux chiffres arrêtés; mais on doit s'efforcer autant que possible à ce que ces changemens soient renfermés dans des limites peu étendues, afin de porter moins de confusion dans ce bilan que l'administrateur doit avoir constamment sous les yeux, et qui doit lui servir de régulateur toutes les fois qu'il s'agit de matières financières.

Dans l'établissement de ce budget, il faut s'en tenir rigoureusement aux *recettes les plus probables*, et ne pas grossir cette partie du compte de créances douteuses ou de recettes trop éventuelles; car il est de l'intérêt de l'administrateur, et il y va même de son honneur, que toutes les sommes qui figurent aux dépenses et qui la plupart du temps sont exigibles avant que les recettes annuelles aient été opérées entièrement soient acquittées avec la plus scrupuleuse exactitude. Apporter de la négligence ou des retards à s'acquitter de ses engagemens, nuit nécessairement au crédit de l'administrateur et donne à penser à ceux dont il a loué les services personnels ou dont il a réclamé la confiance que c'est un homme sans habileté administrative ou sans probité, qu'il y a des chances hasardeuses à courir avec lui, chances qui doivent être couvertes par une prime déguisée sous la forme d'accroissement de salaire ou d'augmentation de prix, et qui retombe toujours à la charge de l'administrateur négligent ou imprévoyant.

Il est en outre nécessaire de se rappeler que, malgré qu'on cherche par l'assurance à se mettre à l'abri des grands fléaux, il est, dans une machine aussi compliquée qu'un établissement rural, une foule de causes secondaires de pertes et d'avaries qu'avec la plus grande surveillance et une extrême prudence il n'est pas toujours possible de prévenir et d'éviter, et qu'on doit chercher à couvrir par des *sommes facultatives* mises ainsi en réserve pour faire face aux *cas imprévus.*

Un bon principe économique qui règle surtout l'emploi du capital de roulement dans l'industrie manufacturière et commerciale, c'est que *ce capital ne doit chômer jamais*, et que les avances qu'il fait doivent parcourir avec la plus grande rapidité toutes les phases de la production. Ce capital en effet, occupé moins longtemps dans chaque opération, sert à en faire dans un même temps un plus grand nombre; chaque opération productive se trouve alors chargée de moins de frais, et quelle que soit l'exiguité des bénéfices, leur répétition et leur accumulation finissent par donner des profits raisonnables.

Malheureusement il n'est pas au pouvoir de l'agriculteur de répéter plusieurs fois dans le cours de l'année ses opérations productives; mais il peut distribuer ses travaux, ses dépenses et ses recettes de telle façon que son capital reste le moins possible dehors, et entreprendre certaines spéculations ou même adopter des systèmes d'exploitation et de culture propres à lui procurer cette répétition si désirable de bénéfices.

On a conseillé, avec beaucoup de raison, d'établir la série des opérations agricoles de telle façon qu'on puisse *compter sur des recettes au moment des dépenses* et qu'on puisse payer celles-ci *au comptant.* C'est en effet un inconvénient fâcheux d'être obligé d'ajourner des travaux urgens faute d'argent pour les payer, ou d'avoir recours au crédit.

« Acheter à crédit du travail ou des objets matériels, dit M. Say, c'est consommer son capital de circulation à l'avance, et sans être certain qu'on ne dépassera pas les bornes qu'on doit se prescrire. Il convient même d'avoir toujours de l'argent en réserve pour les besoins imprévus; car l'expérience nous apprend que les dépenses vont souvent au-delà de ce qu'on avait présumé, et quand on n'est pas en mesure d'acquitter sur-le-champ une dépense devenue nécessaire, la considération personnelle en souffre toujours un peu. Les rentrées courantes non-seulement doivent pourvoir aux consommations courantes, mais réparer les pertes futures. »

Un administrateur vigilant doit s'attacher à supprimer certaines *petites dépenses* qui fatiguent inutilement le capital de roulement, ou au moins les circonscrire dans les plus étroites limites; telles sont, entre autres, les habitudes de hanter les cabarets ou les cafés les jours de marché ou de réunion, etc. Ces dépenses, si elles étaient additionnées au bout de l'année, étonne-